

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, —	10 — — 13 — »
Trois mois, —	5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.	
9 — 04 — — Omnibus.	
2 — 08 — — soir, Omnibus.	
4 — 13 — — Express.	
7 — 11 — — Omnibus.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.	
5 — 47 — — soir, Omnibus.	
9 — 59 — — Poste.	

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Il existe entre l'Angleterre et les Etats-Unis une sourde inimitié qui se traduit de part et d'autre par des récriminations et des actes qui pourraient bien à la longue dégénérer en une rupture ouverte.

Les Etats-Unis réclament à l'Angleterre des indemnités pour les pertes causées par les corsaires confédérés qui ont trouvé un asile dans les ports anglais. La Grande-Bretagne a adressé au gouvernement de l'Union des plaintes formelles au sujet du mouvement des Fenians, qui menacent le Canada d'une attaque assez sérieuse pour obliger le gouvernement de la colonie à prendre des mesures militaires. Le 60^e régiment est dirigé de Montréal vers le Canada occidental. A Toronto deux bataillons de volontaires ont reçu l'ordre de se tenir prêts à défendre la frontière.

Des difficultés se sont élevées sur cette frontière entre les Anglais et les Américains; et ces derniers ont envoyé un détachement de troupes par mesure de précaution.

Dans le dernier conseil des ministres anglais, le comte Russell a formellement annoncé à ses collègues son intention de présenter un projet de réforme parlementaire dans la prochaine session.

L'amirauté a reçu une dépêche portant que l'insurrection de la Jamaïque est complètement étouffée.

M. Stephens, réputé le chef des Fenians de l'Irlande, s'est échappé de la prison de

Richmond à Dublin. Une récompense de 1,000 livres sterling est promise pour sa capture et 500 livres sterling pour la dénonciation de ses complices. La gravité de cette évasion consiste principalement en ce qu'elle a été favorisée par les geôliers eux-mêmes. Voici les détails que nous transmet à ce sujet une dépêche de Dublin :

« Huit portes ont dû être ouvertes pour l'évasion et une fermée ensuite pour entraver la poursuite. Des tables avaient été sorties de la salle à manger et placées contre un mur où se trouvait un arbre qui a facilité la fuite, laquelle n'a été découverte que trois heures après.

» On assure que Stephens s'est échappé sur le bateau d'un pêcheur du village de Howth. Il règne ici une grande agitation, parce que les complices de Stephens doivent se trouver parmi les employés de la prison. Trois des portes de cette prison étaient munies de deux serrures; les murs ont vingt pieds de haut, et il fallait incessamment être aidé de l'extérieur, comme de l'intérieur de la prison, pour pouvoir s'échapper.

» Les trois railways qui aboutissent à Dublin sont surveillés par la police, qui se livre à d'actives recherches. Les bruits les plus étranges sont mis en circulation. »

On redoute un soulèvement, et le Times lui-même annonce que dans cette prévision le gouvernement renforce les troupes. Les autorités du Canada prennent des précautions analogues contre une invasion des Fenians d'Amérique.

Dans ses trois dernières séances, la cham-

bre des députés d'Italie a validé 288 élections.

Un groupe de représentants proposera, dit-on, de rapporter la motion par laquelle le Parlement a déclaré Rome capitale de la Péninsule. Cette proposition, qui ne peut guère aboutir qu'à une protestation, soulèvera à coup sûr les débats les plus orageux.

On parle d'une protestation du Souverain-Pontife contre le passage du discours de Victor-Emmanuel concernant la suppression des communautés religieuses.

On a calculé que le revenu des biens ecclésiastiques dont l'Etat s'est déjà emparé s'élève à la somme de 13,123,929 fr., et que celui des propriétés qu'il s'agit maintenant d'atteindre, est de 80 millions 136,940 fr., ce qui forme un total de 93,260,869 fr.

Une centaine de brigands ont été entourés, sur les hauteurs du Monte-Carreto, par les troupes pontificales, qui exigent leur reddition sans conditions.

S'il faut en croire les dernières correspondances, les relations entre les cabinets de Berlin et de Vienne seraient fort tendues. Leur désaccord au sujet de l'affaire de Francfort accrédite de plus en plus l'opinion qu'il ne sera donné aucune suite à cette affaire.

Une correspondance de Russie contient quelques détails sur la grande conspiration politique qui vient d'être découverte en Sibérie. Elle avait pour but de réunir aux Etats-Unis cette vaste partie de l'empire. Parmi les individus compromis, on compte plus de fon-

tionnaires que d'exilés. Une quarantaine d'entre eux ont été amenés à Saint-Petersbourg.

Comme nous l'avions prévu, le ministère grec a duré un peu moins de deux jours. C'est le sixième en un mois. Cela promet. De son côté, la chambre est scindée en quatre partis, qui se divisent eux-mêmes à l'infini. Avec de tels éléments, un roi étranger, point de finances et la discorde partout, il est, convenons-en, difficile de gouverner.

La lutte de l'Espagne contre le Chili se complique de graves incidents. Le général Canseco, vice-président du Pérou et chef de l'armée révolutionnaire, a déclaré la guerre à l'Espagne. Le Chili a rallié aux îles Chincas la flotte péruvienne, qui s'est placée sous les ordres du commandant chilien. En outre, un traité d'alliance offensive et défensive a été signé à Quito entre le Chili et l'Equateur.

L'amiral Pareja, qui déjà était dans l'impossibilité de bloquer effectivement les ports chiliens, a donc maintenant à la fois contre lui le Chili, le Pérou et l'Equateur. Il ne peut évidemment que garder une position d'expectative.

D'un autre côté, le cabinet de Madrid, cédant aux instances de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis, aurait décidé qu'il n'enverrait pas de renforts à Valparaiso. Ce serait accepter la solution du différend par une médiation des puissances de l'Europe.

Telle est, en effet, l'issue probable de ce conflit, si toutefois aucune lutte sérieuse ne s'engage avant que l'Espagne ne prévienne

REVUE

28

UN PHILOSOPHE

(1789-1794).

Par M. MARIN DE LIVONNIÈRE.

(Suite.)

Quand il arriva à Laval, la Commission révolutionnaire était en séance, et jugeait la première fournée des prisonniers. Afin de prouver sa ponctualité, il se fit nommer au président; mais celui-ci, pour toute réponse, le consigna sous bonne garde dans la salle des témoins. Elle était vide: depuis longtemps on se passait de témoins dans les affaires criminelles. Là, Choleau put pendant plusieurs heures réfléchir à son aise sur l'étrange préliminaire qu'on donnait aux faveurs attendues... promises, eût-il dit volontiers.

Gabory ne s'était pas, lui, laissé aller un seul instant à ces niaises illusions. Le nom de la Commission révolutionnaire, la teneur de l'ordre sec et péremptoire émané d'elle, l'envoi d'un courrier spécial, tout lui avait paru suspect. Il soupçonnait, dans les hautes régions, quelque conflit d'autorité

dont lui et son collègue pourraient bien être victimes. Afin de parer le coup, il était donc parti, et parti seul, l'affaire lui paraissant trop délicate pour s'y aventurer avec un aussi lourd compagnon que le citoyen Fabius Choleau. D'ailleurs, il faut prévoir toutes les éventualités: si réellement une accusation grave et dont on ne pût triompher s'élevait contre les commissaires, un seul, en dernière ressource, pourrait payer pour deux.

Raisonnant de la sorte, Gabory, rendu à Laval au moment où Choleau quittait Craon, se présentait de bonne heure chez un membre de la Commission, avec lequel il avait eu autrefois quelques relations. Celui-ci refusa d'abord d'écouter, puis il se relâcha peu à peu de sa rigueur, enfin, gagné par les paroles insinuant de l'avocat, il le prit sous son patronage et le conduisit chez le farouche président. Des explications données, il résultait pour un bon entendeur qu'on voulait en finir avec le Département, lui enlever toute action politique, et détruire ses agents extraordinaires. Chaque Commission révolutionnaire prétendait marcher sur les traces du Comité de salut public, qui exerçait un pouvoir absolu: voilà quel était le mot de l'énigme. Gabory le devina bien vite, sut plier les épaules, rejeta tout sur l'am-

bition de Choleau, accusa le Département, flatta la Commission, et fit si bien qu'au bout d'une heure, il était blanc comme neige. On le laissa libre, à la condition qu'il se présenterait devant la Commission révolutionnaire au commencement de la seconde séance qui devait avoir lieu le jour même.

« Nous allons, lui dit le président, expédier en deux temps la première fournée, ça, c'est le pain quotidien; puis nous tirerons au clair cette affaire de Craon: le Département cherche une leçon, il l'aura.

» A midi, citoyen, soyez exact. »

En effet, vers midi, Flottard, toujours aux aguets devant la prison, vit revenir les prisonniers jugés. Dix minutes après, l'escorte qui les avait amenés reprit le chemin du tribunal conduisant un seul homme. Cette fois enfin, c'était M. de Méral lui-même. Flottard contint une exclamation prête à lui échapper, et courut à l'auberge avertir sa maîtresse.

Charlotte tressaillit, ne se lamenta point, n'hésita point. Défendre son père, l'arracher à la mort ou mourir avec lui était la seule et unique pensée qui, depuis deux jours absorbant son âme tout entière, ne laissait place ni au doute ni à la crainte.

Sans perdre une seconde, elle vola sur les pas du fidèle serviteur.

Malheureusement il y avait loin de l'auberge au tribunal. Lorsque Charlotte arriva devant ce dernier édifice, M. de Méral en gravissait déjà les degrés extérieurs. Une foule plus nombreuse qu'à l'ordinaire encomrait la place: le bruit s'était répandu qu'on allait juger un grand aristocrate. Charlotte fendit la presse, escalada les premiers degrés, déjà elle touchait à l'escorte: « Mon père! mon père! » s'écria-t-elle. M. de Méral se retourna et l'aperçut. Mais en ce moment l'un des hommes de l'escorte, un peu écarté par la jeune fille qui s'efforçait de passer, fit un brusque mouvement pour reprendre son rang. Charlotte, repoussée en arrière, tomba à la renverse, et sa tête ayant porté sur l'angle d'une des marches, elle resta étendue sans connaissance. Flottard était à deux pas; il accourut, releva sa maîtresse, et l'assit sur une marche en la soutenant avec le bras. On se pressait alentour, afin de contempler cette belle jeune fille pâle comme la mort, mais en qui la vie et l'émotion se trahissaient encore par les vives palpitations de la poitrine. Cependant personne ne voulait ou n'osait prêter aide à la fille d'un aristocrate. Tout-à-coup un homme en costume de

l'amiral Pareja qu'elle accepte cette médiation.

Le *Diario Espanol* croit pouvoir assurer qu'en dépit du *Times* et de tous les marchands du monde, le Chili, à l'heure qu'il est, aura donné la satisfaction exigée ou bien il aura subi la rigueur des armes de l'Espagne.

On a reçu, par Saint-Nazaire, des nouvelles de Valparaiso, du 9 octobre.

L'amiral Pareja, avec deux frégates, bloque Valparaiso. L'amiral espagnol se montre toujours hostile et hautain : il a fait de nombreuses prises de petits navires marchands entrés dans les ports sans qu'ils fussent qu'ils étaient bloqués.

L'irritation va croissant au Chili. L'entente du gouvernement et de la population est complète. Toute la fortune publique a été mise à la disposition du gouvernement. Le clergé lui a offert ses revenus et les vases sacrés ; les femmes leurs bijoux ; les riches leur argenteries. Leur gouvernement, ayant des ressources plus que suffisantes, a refusé de vendre les deux lignes de chemins de fer à des Compagnies anglaises qui en ont offert 19 millions de piastres.

D'après les nouvelles de Lima, les Péruviens paraîtraient disposés à suivre l'exemple des Chiliens, le gouvernement espagnol ne voulant pas approuver, dit-on, le traité Pareja-Vivanco, si le Pérou ne s'engage pas à payer à l'Espagne une indemnité plus considérable.

Pour préserver sa neutralité dans la guerre du Mexique, le gouvernement des Etats-Unis a décidé qu'aucune compagnie armée ne pourrait franchir la frontière, et a également interdit le passage des munitions.

D'après les dernières dépêches de l'Algérie, l'insurrection toucherait bientôt à son terme. Déjà les tribus soulevées se soumettent, et celles qui résistent encore sont vivement poursuivies dans le sud-ouest de la province d'Oran. Nous ne tarderons pas sans doute à apprendre que le pays est entièrement pacifié.

Le *Moniteur de la Martinique* et le journal *les Antilles* nous apportent le récit d'une collision qui, dans les journées du 28 et du 29 octobre, a éclaté à Fort-de-France entre 1,059 hommes des 2^e et 3^e régiments de zouaves se rendant au Mexique, et les soldats d'infanterie de la marine.

Le sang a coulé, la garnison a eu trois morts et dix blessés, et les zouaves dix-sept morts et une quarantaine de blessés.

LE CHILI.

L'importance des événements qui se produisent en ce moment au Chili nous engage à pu-

blier, sur ce pays, les détails qui suivent empruntés à des documents administratifs, en quelque sorte officiels.

Moins vaste que la plupart des Etats de l'Amérique du Sud, le Chili, prend le premier rang par sa sagesse, par son industrie, par son commerce. Il s'étend de l'océan Pacifique aux points culminants de la chaîne des Cordillères. A l'Orient il est borné par la République Argentine ; il l'est par la Bolivie du côté de l'Equateur, et par la Patagonie du côté du pôle austral.

Sa superficie est de 33,698,430 hectares. Sa population s'élève à 1,500,000 habitants. Le Chili est plus peuplé relativement que la Bolivie, le Pérou, l'Equateur, la Venezuela et la Nouvelle-Grenade.

La situation du Chili appartient à la zone tempérée, la plus favorable à la race blanche et qui permet le mieux que l'homme déploie son activité laborieuse.

L'agriculture est plus avancée au Chili que dans les autres Etats hispano-américains ; elle est remarquable par l'habileté des irrigations. On met de la sorte à profit les eaux qui, des Cordillères, descendent vers l'océan Pacifique.

Les régions du Chili les moins éloignées de l'Equateur se trouvent situées sous une latitude analogue à celle de l'Egypte, mais le climat, pour la douceur et la beauté, semble plutôt comparable à celui de l'Italie et de la Grèce.

Sous la même latitude que Gibraltar et Syracuse, Valparaiso, dont le nom signifie *la Vallée, le Val du Paradis*, s'est développée depuis quelques années avec une rapidité qui rappelle les progrès de l'Amérique du Nord. En un demi-siècle, elle a plus que quintuplé sa population ; elle compte aujourd'hui 40,000 âmes environ. Valparaiso est le port principal de la république. L'une de ses grandes industries est la construction des navires. Pour faire apprécier l'importance acquise par le commerce de Valparaiso, la comparaison qui suit suffira. Au point de vue de la navigation de long cours avec l'étranger, ce port ne le cède qu'à trois ports français : à Marseille, au Havre, à Bordeaux ; il l'emporte sur Nantes. Le Chili n'a pourtant qu'une population vingt-cinq fois moins nombreuse que celle de la France !

A trente lieues de Valparaiso s'élève la grande cité de Santiago. Elle était autrefois la capitale de la capitainerie générale du Chili, elle est aujourd'hui celle de la République. Sa population, qui n'était en 1830 que de 65,000 âmes, s'élève aujourd'hui à près de 90,000. Santiago réunit des institutions scientifiques et d'instruction publique, propres à répandre les lumières chez une population de plus en plus instruite et civilisée. Il faut citer son école d'arts et métiers, qui a été dirigée par un chef sorti de notre école de Chalons.

Comme dépendances du Chili, il est intéressant de jeter un regard sur les deux îles de Juan Fernandez, placées à peu près sur le même parallèle que Santiago, à 200 lieues du port de Valparaiso. Le matelot Selkirk y fut abandonné, quand elles étaient désertes, avec quelques armes et quelques provisions ; la tradition de sa détresse et de son esprit de ressource, de sa constance et de son courage a fait naître l'admirable livre de *Robinson Crusoe*, le chef-d'œuvre d'un Ecossais, Daniel de Foë.

La principale industrie du Chili est celle des mines. Ses produits sont l'or, l'argent et le cuivre. On a beaucoup parlé de ce bloc de minerai d'or, provenant des Cordillères, pesant 150 kilogrammes et qui figurait à l'Exposition de Londres parmi les envois du Chili ; mais ce n'est pas l'or qui donne au Chili le plus de valeur, ce sont les mines d'argent. Ainsi, tandis que l'or ne produit guère au-delà d'un demi-million par an, les mines d'argent produisent près de 10 millions de francs. Les mines d'argent sont situées dans la province d'Atacama ; leur centre est à Copiapo, chef-lieu de la province. Le cuivre est d'une production presque égale en valeur aux mines d'argent. Pour l'exploitation des minerais cuivreux, des fonderies considérables ont été créées dans les ports de Caquimbo, de Cougo, de Herradura et de Totonatillo.

En résumé, l'industrie métallurgique du Chili peut être évaluée en moyenne, par année, à un produit de près de 80 millions de francs.

L'organisation actuelle politique du Chili date de 1833. Quand on songe aux bouleversements si fréquents que subissent les nombreuses républiques de l'Amérique, on peut regarder cette consistance de plus d'un quart de siècle comme un phénomène.

Le président de la République est élu pour quatre ans, le sénat pour six et les députés pour huit ans.

Le Chili n'a pas le suffrage universel. Pour être électeur, il faut posséder 1,000 fr. d'immeubles ou 2,500 fr. en ateliers. On acquiert aussi le droit électoral si l'on dote la patrie d'une invention nationale ou d'une industrie importée dont l'Etat ait reconnu l'utilité. Cette mesure est vraiment digne qu'on l'offre en exemple.

Voici le chiffre approximatif de la valeur des importations et des exportations du Chili, dans ces relations commerciales avec les trois grandes puissances maritimes du monde.

Grande-Bretagne : Importations, 40 millions de francs ; exportations, 50 millions. — *France* : Importations, 34 millions ; exportations 8 millions. — *Etats-Unis* : Importations, 24 millions ; exportations, 23 millions. — Dans ces chiffres ne sont compris ni l'or, ni l'argent exportés, et qui forment, ainsi que nous l'avons dit, une valeur de près de 80 millions de francs.

Les principaux objets d'exportation du Chili sont le nitrate de soude en cristaux, le cuivre, l'or, l'argent, le guano, l'écorce de quinquina, les bois de teinture, la cochenille, la nacre de perle, etc.

La France fait au Chili des envois de tissus, de vins, de verres, de cristaux, des livres, des gravures, du papier et les articles de Paris sous mille formes.

Pour les articles non signés : P. GODRY.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* publie un rapport à l'Empereur, suivi d'un décret en date du 21 novembre, qui réunit les fonctions de payeur et celles de receveur général dans les mains d'un seul fonctionnaire prenant le titre de trésorier-payeur général substitué aux droits et obligations attribués jusqu'à présent aux receveurs généraux et aux payeurs.

— On nous assure qu'un projet, qui se prépare en ce moment au ministère des finances, pour la réduction du corps des douanes va être mis à exécution à partir du 1^{er} janvier prochain.

Ce projet supprime, nous dit-on, environ 4,000 douaniers sur un personnel de 30,000 personnes qu'emploie cette administration.

— On lit dans le *Mémorial diplomatique* : Nous annonçons, dans notre dernier numéro, que le ministère de la marine venait d'arrêter des économies importantes dans son budget. Nous apprenons qu'un commencement d'exécution vient d'être donné à ces mesures par le désarmement de quatre bâtiments cuirassés de l'escadre de la Méditerranée.

Nous avons entendu évaluer à 1,200 le chiffre des matelots à licencier dans la marine de la Méditerranée ; toutefois cette réduction ne s'opérerait pas en supprimant des matelots en fonctions, mais en n'appelant pas tout ou partie de la classe de 1863.

Dès lors, il est probable que des mesures analogues seront prises dans le matériel et l'effectif de la marine de l'Océan.

— On parle d'une circulaire adressée par M. Drouyn de Lhuys à nos agents diplomatiques, pour qu'ils aient à appeler l'attention des cours près desquelles ils sont accrédités, sur les récentes réductions militaires.

Les journaux étrangers nous apporteront prochainement sans doute le texte de cette circulaire.

— On voit en ce moment un nouveau genre de pendules. Sous le cadran est ménagée, dans le bronze, une espèce de porte dont les tentures dorées sont tenues par deux anges ailés ; au fond de cette porte apparaissent tour à tour des portraits-cartes, qu'un mécanisme adapté à l'horloge fait mouvoir de demi-heure et demi-heure. Les images des parents ou des person-

paysan bas-breton, se fit jour à travers les curieux, et courut se placer à genoux du côté de Charlotte, en face de Flottard. Celui-ci, d'un coup-d'œil, vit à qui il avait affaire : sans dire un seul mot, il joignit sa main à celle du nouveau venu, derrière la taille de la jeune fille, et tous deux ensemble la soulevèrent. On leur fit place, ils la portèrent jusqu'à la maison voisine.

M. de Méral n'avait eu que le temps de voir sa fille chanceler ; il voulut s'arrêter, les gendarmes l'entraînèrent dans l'intérieur du tribunal ; puis quelque chose comme le bruit d'une chute parvint à ses oreilles. Quoique faiblement entendu, ce coup lui fut sinistre : son instinct de père devina la cruelle réalité. Le cœur percé de douleur, l'âme irritée, il demeura sombre, ne vit rien, n'entendit rien de ce qui se passait autour de lui.

Choleau et Gabory étaient là, le premier sur le banc des accusés, l'autre dans la partie réservée aux témoins. Il est probable que les choses commençaient à se présenter sous leur véritable jour aux yeux de l'ancien taillandier. Il paraissait abattu, son regard passait avec inquiétude des juges à l'auditoire, et de son collègue « au traître Méral », qu'un étrange rapprochement mettait à ses côtés. Peut-être espérait-il

que là-dessous encore se cachait un jeu dont il n'avait pas la clef, ou une méprise dont il allait sortir victorieusement. Comme pour le tirer d'incertitude à cet égard, le président lui demanda ses noms et qualités d'un ton violent et avec les formes brutales usitées alors. Mais Choleau ne regardait pas au style ; imaginant au contraire que la demande était heureuse et lui fournissait l'occasion de récapituler d'un seul coup ses divers titres à la bienveillance de la Commission, il répondit avec une certaine assurance :

« Je suis le citoyen Fabius Choleau, membre de la municipalité de Craon, lieutenant de la garde nationale, commissaire extraordinaire du Département.... »

— C'est-à-dire, interrompit le président, un paillasson envoyé par des danseurs ! Encore si tu savais ton métier ! — Voyons ! où sont les ennemis de la république dont tu devais purger ta commune ?

— Ils ont été arrêtés.

— Oui, et à l'heure qu'il est ils courent les champs.

« Maintenant vous avez été plusieurs fois honteusement battus à Craon et aux environs par les insurgés : quelle part as-tu prise à ces différentes affaires ? »

— Aucune, s'empressa de dire le taillandier d'un air de triomphe, aucune : je n'ai pas fait partie d'une seule expédition.

— Eh bien, tu es le dernier des lâches. — Continuons : tu t'es peut-être également abstenu de remplir tes devoirs civiques aux époques d'élections ?

— Au contraire, je n'y ai jamais manqué. Tout ce que j'avais de lumière et d'influence a été consacré..

— A faire le choix contre-révolutionnaire que nous savons.

— Mais, citoyen président....

— Allons, allons, c'est clair. — Et quel mobile t'a poussé à faire ta dernière démarche près du Département ?

— Le désir de venger la loi violée par le maire.

— Le maire !... précisément ton œuvre à toi-même. — Assez ! — Résumons-nous : conseiller les plus sottes témérités, rester soi-même à couvert, tromper le peuple, livrer la commune aux aristocrates masqués de républicanisme, brouiller tout afin de se faire délivrer ensuite une commission par ceux qui n'ont eux-mêmes qu'un pouvoir faux et menteur, prendre les mesures avec la dernière impéritie, compromettre le nom républicain, fuir son poste et se faire battre : voilà ton bilan. — Tu as déjà fait une

banqueroute, dit-on, tu vas en faire une seconde ; mais celle-ci te mettra pour toujours à l'abri des mauvaises affaires. »

Après avoir accompagné ces derniers mots d'une grimace significative, le président se tut pour laisser libre carrière aux rires que sa féroce plaisanterie avait excités dans l'auditoire ; puis il se mit à feuilleter des papiers.

Atterré d'abord, l'esprit éperdu, Choleau songea tout-à-coup que son ami Gabory n'avait point été nommé. L'idée d'une trahison lui vint pour la première fois.

« Citoyen président, s'écria-t-il, en tout ce que vous me reprochez, je n'étais pas seul !... »

— Tais-toi, malheureux ! cria le président.

— Celui qui m'a conduit, poussé, trompé, est là... »

— Tais-toi !

— C'est lui, c'est Gabory...

— Gendarmes ! veillez sur l'accusé : au premier mot vous l'emmenerez. »

Choleau devint livide et se laissa choir sur son banc, la tête basse, les bras pendants et agités d'un mouvement convulsif. Puis, de temps à autre, il relevait la tête et fixait Gabory ; le sang remontait

